N°215 - septembre 2009

Marché du travail

# Le taux de chômage toujours en hausse au 2<sup>e</sup> trimestre 2009

C. Drigny-Mériel
Service Statistique

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2009, le taux de chômage en lle-de-France s'établit à 7,8 % de la population active. Comparé au trimestre précédent, il augmente de 0,5 point et poursuit sa hausse amorcée fin 2008. L'Île-de-France retrouve le niveau atteint au 1<sup>er</sup> trimestre 2007.

Dans un contexte économique difficile, le chômage progresse dans toutes les régions françaises. Le taux francilien est parmi les plus faibles de l'hexagone et place la région en 3<sup>e</sup> position derrière la Bretagne et le Limousin. Il reste inférieur de 1,3 point au taux national.

Tous les départements franciliens sont concernés par cette augmentation du chômage avec des évolutions trimestrielles assez proches, allant de 0,4 à 0,6 point. La Seine-Saint-Denis est le seul département qui affiche un taux de chômage supérieur à 10 %. Depuis le 2<sup>e</sup> trimestre, le taux de chômage parisien est repassé au-dessus des 8 %. Les Yvelines et l'Essonne conservent les taux de chômage les plus bas.

Rédaction achevée le 18 septembre 2009

#### Les chiffres clés

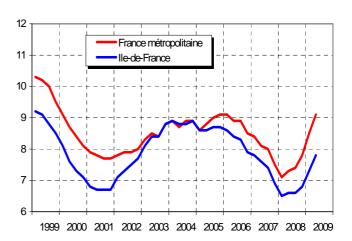
TAUX DE CHÔMAGE (en %)				
du 2 <sup>e</sup> trimestre (1)				
Ile de France	7,8			
Province	9,5			
France métropolitaine	9,1			

(1) données provisoires

Données en moyenne trimestrielle et corrigées des variations saisonnières (CVS)

Source : Insee, taux de chômage localisés

#### Evolution du taux de chômage sur 10 ans



Données en moyenne trimestrielle et corrigées des variations saisonnières (CVS)

Source : Insee, taux de chôrnage localisés

### Taux de chômage localisés par département

	2008			2009		Evolution (en points)	
Départements	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup> (1)	sur	sur
	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre	3 mois	1 an
Paris	7,4	7,5	7,5	8,0	8,6	0,6	1,2
Hauts-de-Seine	5,9	6,0	6,2	6,6	7,2	0,6	1,3
Seine-Saint-Denis	9,3	9,2	9,6	10,1	10,6	0,5	1,3
Val-de-Marne	6,3	6,3	6,6	6,9	7,5	0,6	1,2
Seine-et-Marne	5,5	5,5	5,8	6,4	6,9	0,5	1,4
Yvelines	5,1	5,2	5,4	5,9	6,3	0,4	1,2
Essonne	5,0	5,1	5,3	5,8	6,2	0,4	1,2
Val-d'Oise	7,0	7,0	7,4	7,9	8,5	0,6	1,5
lle-de-France	6,6	6,6	6,8	7,3	7,8	0,5	1,2
Province	7,4	7,6	8,1	8,9	9,5	0,6	2,1
France métropolitaine	7,3	7,4	7,8	8,5	9,1	0,6	1,8

Données en moyenne trimestrielle et corrigées des variations saisonnières (CVS) - (1) provisoires

Source : Insee, taux de chômage localisés

## Méthodologie :

L'enquête Emploi en continu est la seule source permettant de mettre en œuvre les définitions préconisées par le Bureau international du travail (BIT) sur le chômage. Cependant, la taille de l'échantillon de cette enquête ne permet pas de procéder à des estimations départementales : la ventilation du chômage BIT national par département utilise les séries des DEFM départementales pour localiser le chômage (c'est la raison pour laquelle l'utilisation du terme « chômage au sens du BIT » est inappropriée en dehors du calcul national et que le terme « taux de chômage localisé » est employé au niveau infra-national). Le nombre de chômeurs est alors estimé en appliquant le poids du département dans les DEFM de catégorie A au total des chômeurs BIT de la métropole. Ce nombre est ensuite corrigé des variations saisonnières. On en déduit ainsi des taux de chômage localisés qui représentent le rapport du nombre de chômeurs à la population active totale.

Le calcul de la population active occupée s'appuie sur les estimations annuelles d'emploi au lieu de travail, « transformé » en emploi au lieu de résidence à partir des résultats des recensements, puis trimestrialisé par interpolation linéaire.

#### Définitions :

Taux de chômage : nombre de chômeurs rapporté à la population active totale

Population active occupée : population ayant un emploi salarié ou non salarié et militaires du contingent jusqu'en septembre 2002

Population active totale : population active occupée et chômeurs. Cette population est estimée au lieu de résidence.

**DEFM**: Les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi sont classés par catégories, définies à partir du type de contrat de travail recherché et de l'activité éventuelle du demandeur d'emploi au cours du mois d'observation.

Depuis février 2009, <u>la catégorie A</u> regroupe les anciennes catégories 1,2,3 hors activité réduite : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.



DE LA STATISTIQUE
ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France 7, rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux 78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex Directeur de publication : Sylvie MARCHAND Rédaction et conception de la maquette : Service statistique de la direction régionale ISSN 1635-9984 - Code SAGE AFCH0952 - Dépôt légal : Second semestre 2009 © INSEE 2009 Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 01 30 96 90 51

Insee lle-de-Fr@nce Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee lle-de-France